

*** ATTENTION ATTENTION ***

Préparez-vous, ça va être gros... Venez vivre une expérience unique à St-Anaclet, en famille ou entre amis.

Pour souligner la fête de l'Halloween, le Club Lions de Saint-Anaclet organise toute une soirée le samedi 27 octobre 2018 à compter de 17 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent.

La soirée débutera avec un **souper Hot-Dog** avec coulis de sang de chauve-souris, une relish d'œil d'araignée et de la salade de cervelet haché. Plusieurs personnages viendront mettre de l'ambiance tout au long du souper et de la soirée.

Il vous sera ensuite possible de faire la visite de « l'effroyable » Maison Hantée. Attention c'est à vos risques! Bien sûr, nous avons pensé aux plus petits avec une visite « amusante » de 17 h 30 à 18 h 30. Ensuite, si vous êtes prêts à vivre l'expérience, le niveau d'horreur sera élevé pour les plus grands, les « vrais » jusqu'à 20 h 30.

Les gens qui ont leur billet de souper auront un accès VIP pour entrer dans la maison. Ceux qui ne viennent pas souper sont évidemment les

bienvenus et ils devront faire la file à l'extérieur. Les dons seront bien sûr acceptés lors de la visite.

À compter de 21 h, une soirée dansante viendra compléter votre expérience pour être certain de vous mettre dans l'ambiance de l'Halloween.

Cette activité est à prix populaire :

Enfant moins de 5 ans : gratuit

Enfant 6 à 12 ans : 5\$

Adultes: 8 \$
Forfait famille: 25 \$

Service de bar disponible sur place

Encore cette année, les profits seront remis à l'École des Sources pour la rénovation de la cour d'école.

N'oubliez pas de vous déguiser pour faire la fête!

Venez vous amuser, participer à la rénovation de la cour d'école, encourager le Club Lions ainsi que les dizaines de bénévoles et voir les décors réalisés par les jeunes de l'École des Sources, du CPE Les Petits Soleils Magiques, du groupe d'Art Plus de l'École Langevin et de la concentration Arts de l'École Paul-Hubert.

Pour information, contactez Steve au 418-722-6539 ou Diane au 418-732-7460. Billets en vente auprès des membres Lions de St-Anaclet et à l'entrée. Faites vite, car les billets sont en quantité limitée. On vous attend en grand nombre.

Le Club Lions de St-Anaclet

JARDINS DU MONDRAIN

Grand dévoilement de l'enseigne des Jardins du Mondrain

C'est devant un « parterre » bien garni, en présence de monsieur Francis St-Pierre, maire, et de madame Martine Pinel, présidente du Comité d'embellissement, qu'a été dévoilée l'enseigne des Jardins du Mondrain, le samedi 8 septembre dernier. Quel grand moment d'émotion que de découvrir la représentation de notre logo fièrement érigée au 625 Principale ouest, à l'entrée du terrain qui sera un grand projet collectif de parc rural!

En plus du dévoilement de l'enseigne, les membres présents ont pu assister à la remise d'un certificat de membre honoraire à M. Lévis Claveau, en reconnaissance de son action exceptionnelle et déterminante pour l'association. Par ses contributions, il a manifesté de façon remarquable son appui aux buts poursuivis par l'association.

La journée s'est poursuivie par un repas communautaire, puis par une promenade sur la propriété et enfin par la plantation des végétaux destinés à l'aménagement de l'enseigne.

Encore une journée bien réussie en bonne compagnie!

Claire Lepage, présidente Les Jardins du Mondrain



Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

Le saviez-vous?



La bande riveraine est une bande de végétation naturelle et permanente qui borde un plan d'eau. Il s'agit d'une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestre.

Elle a pour rôles de stabiliser vos berges, de filtrer les polluants, de réduire le ruissellement, de réduire l'érosion de votre terrain, de prévenir les inondations, etc. La bande riveraine est donc essentielle!

Pour en savoir plus, consultez les Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles sur notre site internet http://obv.nordestbsl.org/projets-lacs-villegiature.html



Semaine québécoise de réduction des déchets On s'outille pour mieux réduire!

Du 20 au 28 octobre 2018, c'est la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD).

S'informer, participer, s'exercer!

Adoptez une nouvelle habitude, lancement de la SQRD au Marché public de Rimouski

Samedi 20 octobre de 10 h à 14 h, diverses activités vous y attendent. Boîte à lunch écologique achat en vrac, il y a mille et une façons de consommer autrement!

Visitez le lieu de compostage de la Ville de Rimouski

Portes ouvertes le 21 octobre. Une belle manière de comprendre l'impact positif de votre participation au compostage.

Instruisez-vous avec Marlène Hutchinson

Conférence grand public forte intéressante pour tendre vers le zéro déchet dans votre quotidien, le 23 octobre à 19 h, à l'Hôtel de Ville de Rimouski.

Agriculteurs, relevez le défi

Pour connaitre comment recycler vos plastiques de balles d'ensilage enrubannées, consultez le guide et remplissez le court sondage au www.mrcrimouskineigette.qc.ca. Vous courrez la chance de gagner un prix de la SQRD (sqrd.org).

Bonne semaine!

Rachel Dubé Coordonnatrice environnement MRC Rimouski-Neigette

environnement@mrc-rn.ca

inninnini.

- Cours de peinture avec Deny Cloutier le lundi 15 octobre 2018 au Centre Régis-St-Laurent à 18 h 15 pour débuter à 18 h 30. 40 \$ toile et peinture fournies. Inscription obligatoire: Réjeanne Fournier au 418-724-7471 ou 418-732-9899 (cell.).
- Recherchons talents en chant, musique ou variétés (danse, magie, humour, etc.) pour spectacle concours du 17 novembre en l'église de St-Anaclet. Inscription d'ici le 10 octobre sur le site paroissestanaclet.com, toutes les informations sont disponibles.
- Il y a trois terrains disponibles pour le badminton libre les lundis, de 21 h à 22 h 30. La durée est du 10 septembre au 17 décembre 2018. Le coût est de 20\$/session/ personne. Les inscriptions se font auprès de Carl Lavoie au 418 725-5389.
- Congé férié: Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 8 octobre en raison de l'Action de Grâces.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil .Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

5 NOVEMBRE

3 DÉCEMBRE

7 IANVIER

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Nous vous invitons à venir découvrir les nouveautés fraichement

GAETAN BÉRUBÉ & CLAUDE REY

CANYON

des Partes de US des printenses hidroige

arrivées sur nos tablettes ce mois-ci!

10 octobre 2018 à 19 h : <u>Tournoi de</u> <u>cartes</u> organisé par le comité de la bibliothèque.

Réservez vos places auprès de Josée Landry au 418-722-6852

28 novembre 2018 à 19 h : <u>Soirée de</u> <u>conte avec Gaétan Bérubé</u> <u>et Claude</u> <u>Rey</u>

Bon mois ! Anne B. Boucher Responsable de la bibliothèque

AFÉAS DE ST-ANACLET

L'Aféas tiendra sa prochaine réunion le mardi 16 octobre prochain à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Cette année, les sujets d'étude parleront de la qualité de vie des femmes, soit : l'accomplissement de soi, l'autonomie, l'éducation, la santé, etc.

Comme chaque année, l'Aféas tiendra sa semaine contre la violence du 26 novembre au 6 décembre. De plus, nous soulignerons la Journée internationale des Femmes le 7 mars 2019 pour une 19^e année. Un de ces sujets vous intéresse? Il nous fera plaisir de vous accueillir à ces rencontres.

Bonne année Aféas! Jeannine Marquis, secrétaire

Page

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite @stanaclet.qc.ca ou du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30 tél.: 418 723-2816, au 318, rue Principale Ouest **Rédaction :** Véronique Brousseau

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendance Impression

Prochaine parution: Novembre 2018

Tombée des articles : 20 oct. 2018

INTERDICTION D'ARROSER LES PELOUSES

Nous avons vécu, depuis deux ans, des périodes de sécheresse plus longues qu'à l'habitude et nous avons été à même de constater les dommages et les inconvénients que cela peut causer à ceux et celles qui sont aux prises avec un manque d'eau.

Dans un souci de préserver l'eau potable, votre Conseil municipal a adopté le 4 septembre dernier un règlement qui interdit l'arrosage des pelouses en tout temps. La seule exception concerne les nouvelles pelouses. Par ce geste, nous faisons un effort collectif pour protéger cette ressource essentielle et nous souhaitons que les citoyens et citoyennes de Saint-Anaclet s'engagent de façon volontaire à respecter ce nouveau règlement. C'est avec ce genre de petits gestes que nous arriverons à améliorer notre empreinte sur notre environnement.

VACANCES



Veuillez prendre note que je serai en vacances du 12 octobre au 21 octobre inclusivement.

Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et de tables pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 725-5389 avant les dates mentionnées ci-

dessus

Je vous remercie de votre collaboration, Carl.

PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Nous vous encourageons fortement à aimer la page facebook de la municipalité afin d'être aux faits rapidement des communiqués concernant un bris sur le réseau, une fermeture de route, une annulation de cours, la fermeture de la patinoire et/ou toute autre chose qui n'était pas prévue. Soyez assuré que nous faisons tout en notre pouvoir pour vous tenir informé dans les meilleurs délais de ces inconvénients.

Si vous préférez plutôt être averti par courriel, veuillez nous envoyer un courriel à <u>municipalite@stanaclet.qc.ca</u>. Pour ceux qui nous ont déjà laissé leur courriel, une liste de distribution sera créée sous peu et sera fonctionnelle pour les prochains avertissements.

Veuillez noter aussi que nous publions les communiqués sur le site web de la municipalité dans l'onglet FLASH INFO. Nous faisons tout notre possible pour faire les mises à jour nécessaires.

Merci de votre bonne collaboration.

CORPORATION DU PATRIMOINE



Assemblée générale annuelle (AGA)

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation du patrimoine aura lieu :

Jeudi le 22 novembre 2018 à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

À l'ordre du jour :

- États financiers, rapport d'activités, et bilan de l'année 2017-18 ;
- Projets pour l'année 2019 ;
- Élections au CA de la Corporation ;
- C'est un rendez-vous pour vous informer des travaux et projets de la Corporation, échanger, établir des contacts et soumettre vos idées et suggestions.

Au plaisir de vous rencontrer.

Une invitation du CA de la Corporation du patrimoine.

Courriel: patrimoine-anaclet@hotmail.com

SKATEPARC - NOUVEAU MODULE

Un nouveau module a été installé au début de l'été et nous tenons à remercier généreusement les commanditaires qui ont permis son achat : Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette (1500 \$), Miralis (500 \$), Prodject (500 \$) et Boulevard Chevrolet (250 \$).



La collecte de bouteilles effectuée au printemps a aussi permis d'amasser 2000 \$ pour l'achat de ce module. Notez que le skateparc est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 21 h jusqu'au 26 octobre avec un service de surveillance.

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Nouvelle équipe

Cher citoyen, chère citoyenne,

Un nouvel inspecteur a été engagé au sein de la MRC Rimouski-Neigette afin de remplacer le poste laissé vacant par Monsieur Jean-Philippe Chabot. Ce nouvel inspecteur est monsieur Hugo Hallé et il me viendra en aide une à deux fois par semaine durant une

période indéterminée.

C'est donc avec plaisir, que toute l'équipe se joint à moi pour lui souhaiter la bienvenue.

De plus, prenez note qu'avec l'arrivée de l'automne notre équipe en profitera pour sortir sur le terrain afin de valider la conformité de certains travaux réalisés au cours de la dernière année!



IMPORTANT - ABRI D'HIVER - IMPORTANT

« L'installation d'un abri d'hiver est permise entre le 15 octobre d'une année et le **1er mai** de l'année suivante. **En dehors de cette période, l'abri d'hiver doit être entièrement démonté, incluant la structure**. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démontables. »

L'inspectrice en urbanisme, Marie-Hélène Michaud



• BUREAU MUNICIPAL 723-2816

• INCENDIE 91

• C. COMMUNAUTAIRE 723-1747

• SERVICE DES LOISIRS 725-5389

• SALLE POLYVALENTE 724-0900

• BIBLIOTHÈQUE 723-1747

TÉLÉCOPIEUR 723-0436

www.stanaclet.qc.ca

 COURRIEL: municipalite@stanaclet.qc.ca







Le Club Lions de Saint-Anaclet annonce sa traditionnelle soirée récréative pour les aîné(e)s. Cette rencontre est prévue pour le jeudi 11 octobre 2018 à 19 h 30 dans la

SOIRÉE DES AÎNÉ(E)S

salle communautaire du Pavillon L'Héritage, au 10 rue du Collège.

Au programme de la soirée placée sous le signe de la bonne humeur, nous

vous proposons des jeux de société, du bingo, de l'animation et un goûter

pour clôturer la soirée. Et c'est gratuit!

Les personnes qui auraient besoin d'information ou d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter Francine Julien au 418 722-7278 ou Michel Gallant au 418 724-6474.

Club Lions de Saint-Anaclet

COURS DE YOGA AVEC CHAISE POUR 55 +

La chaise sert de support et permet d'exécuter les postures avec le minimum de risques tout en assurant tous les avantages de la pratique : gestion du stress, réduction



des douleurs, délier et tonifier l'ensemble du corps tout en augmentant notre vitalité.

Quand: mercredi 13h45-14h45, du 17

octobre au 5 décembre 2018

OÙ: Salle Réal-Lamontagne

Coût: 90\$ pour 8 cours

Pour information et inscription :

Hélène Bleau 418-723-6278 / bleau.helene@cgocable.ca

Namaste

Offre d'emploi - LOCAL DES JEUNES

Nous sommes à la recherche d'un(e) animateur(trice) pour le local des jeunes. Cet emploi consiste à animer, à surveiller et à faire respecter les règlements. Cet emploi est à temps partiel et de soirée. Pour avoir plus de repseignements communiquez av



plus de renseignements, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018

Avis de motion est donné que le règlement 473-2018 concernant l'emprunt aux fins du financement du programme de mise aux normes des installations septiques sera adopté à une prochaine séance. Un projet de règlement est aussi déposé.

Avis de motion est donné que le règlement 479-2018 modifiant le règlement 447-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard sera adopté. Un projet de règlement est aussi déposé.

Les élus municipaux modifient le règlement 231-98 relatif à l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public. (Rés. 2018-09-96)

Les élus municipaux acceptent la correction du premier considérant de la résolution 2018-07-79 qui indique 10,7 hectares sur le territoire de Saint-Anaclet-de-Lessard au lieu de 2,8116 hectares. (Rés. 2018-09-97)

Les élus municipaux désignent messieurs Steeven Boucher et Hugo Hallé, inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette, comme inspecteurs en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements prévus à l'entente intermunicipale liant les parties. (Rés. 2018-09-98)

Les élus municipaux créent un poste de responsable de l'entretien mécanique. (Rés. 2018-09-99)

Les élus municipaux appuient la démarche de la Fabrique pour que cette dernière puisse envisager que l'église devienne un bâtiment multifonctionnel. (Rés. 2018-09-100)

Les élus municipaux acceptent la soumission pour la réparation de la toiture du 318 rue Principale Est de Construction Bouillon et fils au montant de 12 296,58 \$ taxes incluses. (Rés. 2018-09-101)

Les élus municipaux autorisent monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer au nom de la municipalité de Saint-Anacletde-Lessard tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 et de confirmer que monsieur Simon Dubé est l'élu responsable des questions familiales. (Rés. 2018-09-102)

Les élus municipaux offrent une motion de sympathie à la famille de monsieur Donald Bélanger décédé le 15 août 2018.

Les élus municipaux offrent une motion de sympathie à la famille de madame Monique Côté décédée le 29 août 2018.

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE ST-ANACLET

Le Comité de sauvegarde de l'église de St-Anaclet poursuit son travail sur un projet de réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel, en maintenant un lieu de culte tout en préservant ses attributs architecturaux d'origine.

La firme d'architectes « Atelier 5 » a remis une proposition de réaménagement qui tient compte des normes réglementaires et des suggestions issues de la consultation publique en 2016. Ce projet a été présenté au Conseil de Fabrique et au Conseil municipal de St-Anaclet. Les autorités de l'archevêché sont au fait et en accord avec les démarches du comité.

Le Comité de sauvegarde organise une assemblée publique à la fin novembre prochain. On fera un bilan des démarches effectuées. Les plans et croquis d'architectes seront présentés. Une estimation des coûts et des scénarios de réalisation seront aussi expliqués. La population pourra alors valider les choix définitifs et faire ses suggestions.

Claude Roy, marguillier et animateur du comité de sauvegarde

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N^o 1 YVE ROULEAU

POSTE N^o 2 JEAN-DENIS BERNIER

POSTE N^o 3 SIMON DUBÉ

POSTE N^o 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT

POSTE N^o 5 DAVID LEBLANC

POSTE Nº 6 FRANCIS RODRIGUE

MARCHETHON ÉCOLE DES SOURCES

Le samedi 13 octobre prochain aura lieu le « marchethon » de l'école des Sources, de 11 h à 13 h 30, dans les sentiers situés au nord de la patinoire. Les profits serviront entre autres à financer les activités et sorties de fin d'année 2018-2019.

Des hot-dogs et des breuvages seront vendus à coût minime. Les profits recueillis par la vente iront au projet d'amélioration de la cour d'école.

Advenant une température très maussade, l'activité sera reportée au samedi 20 octobre 2018. Un message sera placé sur le Facebook de l'école des Sources.

Merci de nous aider à faire de cette activité un succès.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le 10 novembre prochain vers 18 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent, la municipalité rendra hommage à tous les organismes et personnes bénévoles qui aident grandement au développement de notre localité.

Le tout débutera à 18 heures avec un vin d'honneur qui sera suivi d'un souper et d'un hommage. Il est à noter qu'un service de bar sera disponible lors de l'évènement.

Les bénévoles qui désirent assister au souper doivent confirmer leur présence à Carl ou auprès du président de leur organisme respectif avant le 7 novembre 2018.

Carl. 418 725-5389

MESSAGE DE LA FABRIQUE DE ST-ANACLET

L'Assemblée de Fabrique est heureuse de souligner l'arrivée de la nouvelle équipe de pastorale sous la responsabilité du modérateur M. Jean-Baptiste Allico, Ptre, M. Michel Dubé, Ptre et Clément Assogba, Ptre. Cette équipe est partagée par les 14 paroisses de l'unité pastorale de la Métis.

Avec l'arrivée de cette nouvelle équipe, nous allons revenir à une messe aux 15 jours au lieu d'une aux trois semaines, à compter du 7 octobre 2018. De plus, nos célébrations dominicales demeureront à 10 h à toutes les semaines. Consultez notre site WEB pour le feuillet paroissial et autres informations concernant votre fabrique : paroissestanaclet.con

Veuillez noter que la fabrique tiendra son déjeunerbénéfice le dimanche 21 octobre de 8h à 12h et que votre présence est primordiale à la santé financière de votre fabrique. Encore cette année, le Cercle des Fermières sera présent avec leur Expo-Vente durant la même période et nous vous invitons à venir les encourager.

En terminant, un spectacle de variété sera présenté à l'église le samedi 17 novembre 2018. Surveillez les affiches publicitaires et les messages concernant cette activité ayant pour thème : « Variété du Chœur ». Bienvenue à toute la population à ces deux activités de financement.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

DÉPÔT POUR LA PREMÈRE ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021.

OUE:

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard pour les années 2019-2020 et 2021 a été déposé au bureau du soussigné au 318, rue Principale Ouest le 30 août 2018.

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville lesdits rôles :

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2019 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet accompagnée du montant d'argnet prescrit par le règlement numéro 1-17 à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 1-17 sont disponibles à l'hôtel de ville de Rimouski au 205, avenue de la Cathédrale C.P. 710, Rimouski GSL 7C7;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la ville de Rimouski à l'attention de monsieur Jean-Pierre Morneau;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1° jour d'octobre 2018.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

MOT DES JARDINS DE LESSARD



Retour sur la soupe de la récolte

Le samedi 15 septembre dernier avait lieu la soupe de la récolte et le mini-marché public. Nous remercions tous les

jardiniers qui ont participé à cette soupe en donnant temps ou légumes ainsi que la présence de Jardin Nature, Manger Saison et La Cabottine, saveurs indigènes.

Fin des récoltes

La fin de la saison approche à grands pas. À cet effet, nous vous rappelons que la date limite pour effectuer vos récoltes est le 8 octobre prochain, soit la fin de semaine de l'Action de grâce. Nous demandons la collaboration de tous pour que chaque jardinet soit nettoyé par son locataire avant cette date. Nous remercions par le fait même ceux qui l'ont déjà fait.

Pour toutes questions concernant le Jardin communautaire de Lessard, vous pouvez communiquer avec Edith Jolicoeur au 418-732-3851. Au plaisir de vous de vous compter parmi nous lors de la prochaine saison de jardinage!

COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 7 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :



- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.
- De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur) ne sera pas ramassé.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire avant le 5 octobre à 16 h 30 en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le **mardi 9 octobre** à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le 11 septembre dernier avait lieu la remise des prix du concours Maisons fleuries. Plus d'une trentaine de personnes ont assisté à cette remise de prix. Rappelons que le concours a eu lieu le 11 août dernier avec les juges Mmes Gisèle Beaulieu et Marie-Andrée Pilon de Rimouski. Celles-ci ont aimé parcourir les rues de la municipalité et elles ont trouvé le village bien accueillant.

Le comité tient aussi à remercier M. Roland Pelletier pour les photos et le PowerPoint présenté lors de cette soirée.

Martine Pinel pour le comité d'embellissement



Ferme 171-175 Rang1 Neigette Ferme Rodrigue et Fils



Commerce 171 Proulx Bois Biseauté Colette Boucher et Normand Fournier



Marge avant réduite 107 de la Gare Hélène Beaulieu



Résidence Village 1^{er} 115 Bérubé Guy Gagné et Cécile Gervais



Résidence Hors-Village 1er 580 Principale Ouest Jacqueline Lévesque



Élites 630 Principale Ouest Camille Lévesque et Claude Demers

CONCOURS - HALLOWEEN - CLUB LIONS

Les jeunes de 0 à 12 ans sont invités à participer à un concours de dessin. Le ou la gagnante dont le dessin sera tiré au hasard se méritera un souper avec sa famille (père, mère, frères ou sœurs) lors du souper Halloween du club Lions le samedi 27 octobre à 17 h au Centre communautaire.

Veuillez rapporter votre dessin au bureau municipal avant le jeudi 25 octobre. N'oubliez pas votre déguisement!

